

Pèlerinage à Notre Dame de La Maix du 18 juin 2017



Le Notre Père nouveau en vigueur en décembre

Réunis à Lourdes, les évêques de France ont annoncé que « l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du Notre Père aura lieu le premier dimanche de l'Avant 2017 » c'est-à-dire le 3 décembre prochain.

Cette nouvelle traduction modifie principalement le sixième verset. Ainsi les fidèles n'auront plus à dire « ne nous soumetts pas à la tentation », mais « **ne nous laisse pas entrer en tentation** ». L'ancienne formule pouvait donner à penser que Dieu soumettait les fidèles à la tentation, alors que la nouvelle phrase évite désormais tout malentendu.

L'Eglise protestante unie de France a également validé ce changement.

Les intentions de prière du Pape pour juillet et août

Père très Saint, je t'offre mes actions, mes joies, mes peines avec celles de tous mes frères, par le cœur de ton fils Jésus, Notre Seigneur. Grâce à l'Esprit Saint, nous serons les témoins de ton amour. Avec Notre Dame, unis à l'Eglise, nous te prions pour que le monde accueille la lumière. Nous te prions spécialement :

(en juillet) pour nos frères qui se sont éloignés de la foi, afin qu'ils redécouvrent, par notre prière et notre témoignage évangélique, la présence du Seigneur riche en miséricorde et la beauté de la vie chrétienne.

(en août) pour les artistes de notre temps, que leurs œuvres, fruits de leur talent, nous aident tous à découvrir la beauté de la création.

